

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 30 JUIN 2020 A 20H30
A LA SALLE POLYVALENTE (EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE COVID.19)

PRESENTS : MM. DUPRESSOIR, GLÜCK, MAUGER, MASSET, DESOMBRE, DELABOS, VERHAEGHE, GARIN, Mmes BERNSTEIN, SEVESTRE, DESANNEAUX, DURAND, COURTY, VAN DEN BOSSCHE.

EXCUSEE : Stéphanie ENOU (procuration Jean-Luc GARIN).

I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23/05/2020

VOTE A L'UNANIMITE

II- COMPTES RENDUS DE REUNION

1° - Relations avec les Associations du 06/06/2020 (Julien GLÜCK)

L'ordre du jour de cette réunion était de faire le point sur les manifestations annulées en raison des directives gouvernementales (Covid.19) et présenter les statuts pour chaque association.

- **A.S.C.S.S.** : toutes les activités sportives ont été annulées depuis l'état d'urgence sanitaire. Cependant, le paiement des salaires des professeurs (4) a été maintenu en intégralité et un remboursement au prorata a été réalisé auprès des adhérents.
Les prochaines manifestations programmées sur 2020 sont : le forum des associations (05/09/2020) auquel toutes les autres associations sont conviées ; soirée théâtre (07/11/2020) sauf changement pour indisponibilité de la troupe) ; troc aux plantes (08/11/2020) ; repas champignons (10-11/10/2020).
Une reprise des activités sportives en septembre selon les directives gouvernementales.
Une nouvelle section de marche nordique devrait voir le jour à la rentrée mais reste à confirmer.
Il y a également lieu de réfléchir au devenir de la section « jeux de société » étant donnée la faible participation.

Pour 2021 : Jazz Manouche (mars) ; expo-peinture (17 avril au 2 mai) ; repas champignon (octobre).

Du fait des annulations, les subventions ont été revues à la baisse.

La commune a attribué une subvention de 1.400 € pour l'année 2020 (2.800 € l'année dernière).

Une demande de travaux concernant le cours de Tennis a été demandée par Mr LEMAITRE pour reprogrammer les badges d'entrée et procéder au changement de la serrure et du câble maintenant le filet et la manivelle qui ont été cassés.

Une prochaine réunion aura lieu en Septembre.

- **Comité des Fêtes** : la fête du village prévue en juin a été annulée ainsi que la retraite aux flambeaux et le repas dansant qui devraient avoir lieu le 13 Juillet.
La soirée choucroute du 21 novembre est maintenue à ce jour
Pour 2021 : Fête du village (12-13 Juin) ; retraite aux flambeaux, feu d'artifice et repas dansant.
Subvention 2020 : 1.000€ (2.800 € l'année dernière).
- **Club des Anciens** : le voyage prévu en Ardèche a été annulé et reporté à une date ultérieure. Le repas du 17 Juin a été annulé et est reporté au 16 décembre 2020.
La commune a allouée une subvention de 600 € pour 2020 (1.400 € l'année dernière).
- **Anciens Sapeurs-Pompiers** : un loto a pu avoir lieu cette année car à la limite de la période de confinement.
Pour 2021 : Loto (6 et 7 mars) et repas en fin d'année.
- **Infos diverses** : Mr le Maire déplore qu'aucune réponse n'ait été apportée par la section couture concernant la demande de fabrication de masques pour les anciens (moyennant fourniture de tissus et élastiques).

Présentation et incitation à l'utilisation de Panneau Pocket par la commune ainsi que la refonte du site internet et nouvelle version de la note d'informations municipales.

2° - Sivos (Fabienne BERNSTEIN)

Il est rappelé aux membres du Sivos qui étaient présents au Conseil du 12/12/2019 de se rendre en mairie pour signer le compte-rendu.

- Elections du Président et des Vice-présidents : Mme Christine Hunkeller a été élue Présidente ; Mr Saillard a été élu vice-président pour Martainville ; Mr Quiesse a été élu pour Auzouville sur Ry ; Mme Bernstein a été élue pour Servaville-Salmonville.
- Votes du compte de gestion, compte administratif 2019 et budget 2020 : adoptés à l'unanimité.
- Fournitures scolaires : 2.000 €/an/classe.
- Création d'un poste d'ATSEM : le poste d'agent technique que tenait Mme Lemaitre sera fermé et sera ré-ouvert en tant que poste d'ATSEM.
- Participation communale 2020 : 161.061 € pour 120 élèves de Servaville-Salmonville.
- Création d'une commission d'appel d'offres pour le prestataire cantine à la rentrée de Septembre.
- La rentrée du 22 Juin 2020 (période Covid.19) en classe de maternelles s'est bien passée. Aucune distanciation en espace clos ou extérieur. Horaires différents pour les récréations suivant les classes, séparation du réfectoire pour la cantine et cheminement des enfants. Mme Courty a proposé d'utiliser la salle de cérémonie et des anciens.
- Demande d'ouverture de classe pour la prochaine rentrée 2020-2021: la commission a lieu demain pour déterminer si elle se fera à Martainville ou à Auzouville.

3° - C.M.J du 19/06/2020 (Alban MAUGER) –

Un bilan des activités a été fait concernant le précédent mandat : chasse aux œufs, maisons illuminées, téléthon, halloween.

Remise d'un diplôme de présence à tous les membres.

Pour 2021, les activités du précédent mandat seront renouvelées avec en plus un parcours santé à l'espace Joannès Dugelay.

Recrutement : il convient de procéder à un nouveau recrutement de membres car seuls 3 ou 4 membres souhaitent à ce jour continuer. Un appel à candidatures sera lancé dans la prochaine note d'informations municipales.

4° - Réunion communications du 16/06/2020 (Sabrina COURTY)

Cette réunion avait pour but d'étudier tous les moyens de communications en place par la Municipalité : site internet, note d'informations, panneau pocket.

Internet : site devenu complètement obsolète, pas sécurisé et non compatible avec les smartphones. Coût de maintenance élevé. Il convient donc de le redynamiser, le sécuriser et le rendre un peu plus moderne.

Une proposition a été remise par Mme Giaquinta pour revisiter le site : coût 1.400 €.

Il y a lieu de rediscuter de la future composition du site et des modifications à apporter. Une nouvelle réunion est prévue en Septembre avec Mme GIAQUINTA pour définir quelle présentation aura été choisie.

Note d'informations municipales : il convient de la garder car beaucoup d'habitants la lisent.

Il est proposé de la réaliser avec une répartition des tâches pour la mise en place ; la 1^{ère} parution aurait lieu en Septembre. Elle resterait en noir et blanc mais l'édition se ferait toujours sur du papier de la même couleur.

Présentation de projets réalisés par Mr LEMAITRE aux membres du conseil.

Panneau Pocket : à conserver. A ce jour 180 vues. Un flyer de présentation pourra être inséré dans la prochaine note d'informations municipales.

5° - Réunion Siaepa du Crevon du 18/06/2020 – (Benoît DELABOS)

Pour Servaville, étaient présents MM. Dupressoir, Delabos, Verhaegue.

Election du Président : Mr Charbonnier, seul candidat à la réélection a été élu à l'unanimité.

Présentation du personnel Siaepa aux nouveaux élus.

Reconduction du Syndicat Siaepa jusqu'en 2026. La compétence pourrait ensuite revenir à la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin.

Election des vice-présidents : MM. Delnotte et Picard ont été élus à l'unanimité.

Indemnité des élus : votées à l'unanimité. le Président percevra 21,66 % soit une indemnité de 842.44 euros bruts/mois ; les vice-présidents percevront 8.66 % soit une indemnité de 336.82 euros bruts/mois.

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres : elle sera composée du Président 5 membres délégués et 5 membres supplémentaires. Votée à l'unanimité.

Elections du Sidesa : Mr Charbonnier, délégué : Mr Picard.

Délégués Sage : MM. Charbonnier et Picard ont été élus délégués.

Délégation du Comité Syndical au Président : voté à l'unanimité.

Délibération indemnité du receveur : voté à l'unanimité.

Travaux Divers : Mr Charbonnier résume quelques études et travaux en cours :

. Assainissement : étude concernant l'assainissement de Préaux ; contrôles de l'assainissement sur Morgny la Pommeraye ; station de refoulement sur Bois d'Ennebourg/Bois Lévêque.

D'autre part il informe que le réseau étant usé sur Blainville-Crevon, des travaux de changement de canalisations auront lieu prochainement et la route sera barrée en direction de Catenay pour une durée d'environ 1 mois.

. Eau : des travaux de rénovation du réservoir de Servaville-Salmonville et Saint-Germain des Essorts (peintures, fresque) ; interconnexion Servaville-Salmonville Blainville-Crevon ; étude top (80.000 euros) ; diagnostic des tuyaux PVC qui se dégradent ; nettoyage du réservoir de Morgny la Pommeraye suite au nuage Lubrizol.

Questions diverses : concernant les niveaux de captage : la hauteur du niveau de captage reste identique ; possibilité de mettre une borne incendie sur réseau : il est possible de se brancher si le débit est suffisant pour un coût de 3.000 euros avec possibilité d'obtenir des aides pour en réduire le coût.

6° - Réunion Conseil d'Ecole du 19/06/2020 – (Jean-Paul DUPRESSOIR)

- Bilan des enfants scolarisés suite à la crise sanitaire :

- o Martainville : 37
 - o Auzouville : 47

- o Servaville : les effectifs ont évolué régulièrement, 10 puis 20 puis 30 jusqu'à 103.

Il a fallu organiser des groupes par classe pour les sorties en récréations, le passage aux sanitaires et prévoir du personnel supplémentaire entre les midis pour le nettoyage des classes.

- Ouverture de classe : à la rentrée 2020-2021 il a été demandé une ouverture de classe dont le lieu sera déterminé lors de la réunion qui doit avoir lieu le 2 Juillet.
- Sorties : en 2020 la danse est reportée à la rentrée de 2020-2021 ; projet bibliothèque à Auzouville annulé. biénale annulée, Forêt Verte annulée ; ferme du Bizon annulée, sortie au Havre annulée.

Pour 2021 : sortie à la piscine de Darnétal au 2^{ème} trimestre pour les CP/CE1 de Martainville Auzouville : action pédagogique avec projet numérique + ordinateurs.

Projet école : pour les élèves ayant une fragilité en mathématiques et en lettres.

- Effectifs:
 - . Maternelle à Servaville : **94 élèves**.
 - . Elémentaire sans ouverture de classe: l'effectif total sera de **168 élèves sur 6 classes** (28/classe) ;
 - Martainville 75
 - Auzouville : 93
- Ou
 - . Elémentaire avec ouverture de classe : **168 élèves sur 7 classes** (24/classe).
- Point Sivos : à la demande de certains parents, les factures de cantine seront envoyées en début de mois au lieu de fin de mois.
- Association de parents d'élèves : devant le succès rencontré lors de la première kermesse, celle-ci sera renouvelée le 19 septembre 2020.
- Matériel scolaire : une liste de petites fournitures a été demandée aux parents pour la prochaine rentrée : photos, cartables pour grands cahiers ...

III- BUDGET PRIMITIF 2020

Madame SEVESTRE présente le fonctionnement du budget primitif aux nouveaux élus.

Mairie de Servaville-Salmonville - 76 - Budget Commune	BP	2020
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	739 946,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit) 92 631,00 (si excédent)
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	739 946,00
		739 946,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	121 422,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	178 001,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 29 268,54 (si solde positif)
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	299 423,00
		299 423,00
	TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 039 369,00
		1 039 369,00

ADOpte A L'UNANIMITE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	142 144,00	128 898,68	128 898,68
6015	Terrains à aménager		0,00	0,00
60222	Produits d'entretien		0,00	0,00
60224	Fournitures administratives		0,00	0,00
60226	Vêtements de travail		0,00	0,00
6045	Achats d'études (terrains)		0,00	0,00
60611	Eau & assainissement	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie-électricité	27 000,00	28 000,00	28 000,00
60613	Chauffage urbain		0,00	0,00
60621	Combustibles	18 000,00	18 000,00	18 000,00
60622	Carburants	1 700,00	1 500,00	1 500,00
60623	Alimentation	500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	8 500,00	6 500,00	6 500,00
60632	F. de petit équipement	6 000,00	5 500,00	5 500,00
60636	Vêtements de travail	400,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 300,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires		0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures		0,00	0,00
6135	Locations mobilières	200,00	0,00	0,00
61521	Entretien de terrains	1 500,00	1 500,00	1 500,00
615221	Bâtiments publics	24 842,00	12 904,00	12 904,00
615231	Voirie	7 120,00	2 000,00	2 000,00
615232	Réseaux		3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 500,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	10 500,00	12 230,00	12 230,00
6161	Assurance multirisque	9 402,00	9 579,56	9 579,56
617	Etudes et recherches	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6182	Doc. générale et Technique	400,00	400,00	400,00
6184	Versements à des organismes		0,00	0,00
6188	Autres frais divers		0,00	0,00
6225	Indemn. comptable/régisseur	400,00	400,00	400,00
6226	Honoraires	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers		0,00	0,00
6231	Annonces et insertions		0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	6 000,00	6 000,00
6256	Missions		0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6284	Redevance pour service rendu		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	150,00	150,00	150,00
63512	Taxes foncières	230,00	230,00	230,00
012	Charges de personnel	223 000,00	222 066,00	222 066,00
6336	Cotisation CNG/CG de la FPT	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6338	Autres impôts & taxes	500,00	500,00	500,00
6411	Personnel titulaire	146 510,00	146 000,00	146 000,00
6413	Personnel non titulaire	5 400,00	5 400,00	5 400,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6456	Cotisations FNC supplément.	1 490,00	1 055,00	1 055,00
6458	Cotisations autres organismes		0,00	0,00
6475	Médecine du travail	600,00	600,00	600,00
014	Atténuations de produits	43 470,00	43 470,00	43 470,00
739113	Rev. conventionnels de fiscalité		0,00	0,00
7391178	Autres rest* dégrèv cont directe		0,00	0,00
739221	FNGIR	43 470,00	43 470,00	43 470,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
74 8719	Dotation animation locale versée		0,00	0,00
66	Autres charges gestion courante	246 217,00	284 018,00	284 018,00
6531	Indemnités élus	32 500,00	36 000,00	36 000,00
6532	Frais de mission élus		0,00	0,00
6534	Cot. soc. sociale part patr. élus		0,00	0,00
6535	Formation élus		0,00	0,00
65372	Cotisation alloc. fin mandat		50,00	50,00
6553	Service d'incendie	16 707,00	16 958,00	16 958,00
65541	Compensat' charges territoriales		0,00	0,00
65548	Autres contributions	175 000,00	171 000,00	171 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	4 000,00	0,00	0,00
65733	Départements		0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	17 000,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges subv. Gest' courante	10,00	0,00	0,00
658821	Secours d'urgence		0,00	0,00
65888	Autres		10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+66+668)		653 831,00	828 438,68	828 438,68
66	Charges financières (b)	10 886,47	9 884,48	9 884,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 385,88	8 650,94	8 650,94
661131	Intérêts transf communes du GFP		0,00	0,00
661138	Intérêts transférés autres tiers	1 199,59	863,54	863,54
6688	Autres	30,00	150,00	150,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
678	Autres charges exception.		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(8)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	4 854,68	3 988,47	3 988,47
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		889 671,00	842 100,61	842 100,61
023	Virement à la sect° d'investis.	95 000,00	95 000,00	95 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	2 818,00	2 845,49	2 845,49
65111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	0,00
6551	Indemn. rembourse emprunt risque		0,00	0,00
675	Valeur comptable immob. cédées (5)		0,00	0,00
67701	Differences sur réalisations (+) (-)		0,00	0,00
6511	Dot amort. immos incorp. & corp	2 518,00	2 545,49	2 545,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		97 818,00	97 845,49	97 845,49
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		97 818,00	97 845,49	97 845,49
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		787 889,00	789 846,00	789 846,00

+

RESTE A REALISER 2019 (11) 0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 789 846,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	1 600,00	2 000,00	2 000,00
5459	Remb. sur charges de Sécu..	1 500,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits des services	820,00	828,00	828,00
7015	Vente de terrains aménagés		0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	500,00	500,00	500,00
70323	Redev. occup. domaine public	120,00	126,00	126,00
70871	Remb. par collectivité rattach.		0,00	0,00
70878	Remb. par autres redevables		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	348 817,00	368 884,00	368 884,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	316 000,00	325 934,00	325 934,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
73113	Taxe sur Surfaces Commerciales		0,00	0,00
73114	Impôt* Forfait. Entp. Réseau		0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 775,00	14 000,00	14 000,00
73223	FPIIC Fonds national de péréquat*	18 842,00	19 000,00	19 000,00
74	Dotations et participations	270 050,00	278 888,00	278 888,00
7411	Dotation forfaitaire	118 000,00	116 424,00	116 424,00
74121	Dot. Solidarité rurale	45 000,00	53 265,00	53 265,00
74127	Dot nationale de péréquation	52 000,00	51 678,00	51 678,00
744	FCTVA	350,00	1 601,00	1 601,00
74711	Emplois jeunes		0,00	0,00
74718	Autres		0,00	0,00
7473	Subv. département		0,00	0,00
74741	Particip. des communes du GPP		0,00	0,00
7482	Compensat* perte taxe addit* mut	17 000,00	17 000,00	17 000,00
748311	Compensat* pertes bases Imp. CET		0,00	0,00
748314	Dotat* unique compensat* TP		0,00	0,00
74832	Attrib. fonds dép. péréquation TP	27 000,00	27 000,00	27 000,00
74833	Etat-Compensat* CET (CVAE - CFE)		0,00	0,00
74834	Etat/compensat. taxe fonc.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	7 700,00	10 000,00	10 000,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7488	Autres attribut* et participat*		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	8 010,00	4 010,00	4 010,00
752	Revenus des immeubles	8 000,00	4 000,00	4 000,00
75814	Redev. sur l'énergie hydraulique		0,00	0,00
7588	Autres prod. div gest* courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		829 787,00	845 638,00	845 638,00
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	700,00	1 777,00	1 777,00
7713	Libéralités reçues		0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	700,00	1 777,00	1 777,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		830 497,00	847 315,00	847 315,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
7755	Produits exceptionnels divers (7)		0,00	0,00
791	Transfert charges gest* courante		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	630 497,00	647 316,00	647 316,00
	+		
	RESTE A REALISER 2019 (10)	0,00	
	+		
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	82 631,00	
	=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	739 848,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2033	Frais insertion		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	860,00	800,00	800,00
20415	Groupe CL et CL statut part.		0,00	0,00
2041511	GFP rat : Biens mobiliers		0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installat'	950,00	800,00	800,00
2041582	GFP : Bâtiments et installation		0,00	0,00
20421	Privé : Biens mobiliers, mat.		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	187 181,00	80 058,61	80 058,61
2111	Terains nus		0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.	127 529,00	36 611,22	36 611,22
21312	Bâtiments scolaires		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 014,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
21561	Matériel roulant		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage	5 000,00	17 087,81	17 087,81
21578	Autre matériel et outillage	3 126,00	0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage	7 000,00	1 549,56	1 549,56
217534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
2181	Installat' génér. agenc. divers		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.		4 000,00	4 000,00
2184	Mobilier		0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	4 512,00	809,92	809,92
22	Immos reçus en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
2313	Immos en cours-constructions		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		188 181,00	80 058,61	80 058,61
10	Dotations Fonds divers Réserve		0,00	0,00
10223	TLE		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1321	Etat & établissementaux		0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
18	Remboursement d'emprunts	72 778,64	38 106,78	38 106,78
1641	Emprunts en euros	64 515,73	31 814,50	31 814,50
168751	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
168758	Autres dettes autres groupements	8 257,81	6 292,26	6 292,26
18	Compte de liaison		0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest	6 074,48	22 456,73	22 456,73
020	Dépenses imprévues invest	6 074,48	22 456,73	22 456,73
Total des dépenses financières		77 848,00	80 588,48	80 588,48
4581	Opé. pour compte de tiers n° (6)	48 453,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		48 453,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		314 482,00	121 422,00	121 422,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
Reprises sur autofinancement antérieur (8)			0,00	0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
160761	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
160760	Autres dettes autres groupements plus/moins valeur cession d'Immo		0,00	0,00
192			0,00	0,00
26031	Amortis. frais d'études		0,00	0,00
26041611	GFP rat : Biens mobiliers, mat.		0,00	0,00
26041612	GFP rat : Bâtiments et instal.		0,00	0,00
26041603	GFP : Bâtiments et installation		0,00	0,00
260421	Prive : Biens mobiliers, mat.		0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
2111	Terminés nus		0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.		0,00	0,00
2185	Autres Immo corporelles		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
160761	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.		0,00	0,00
21634	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
21638	Autres réseaux		0,00	0,00
2185	Autres Immo corporelles		0,00	0,00
276361	Créances sur GFP de rattachement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		814 482,00	121 422,00	121 422,00
				+
				RESTE S A REALISER 2019 (11) 178 001,00
				+
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11) 0,00
				=
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 299 423,00

IV – DELIBERATIONS

1°- Adoption du Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de : **739.946 €** et en dépenses et recettes d'investissements à : **299.423 €**.

VOTE A L'UNANIMITE

2°- taux d'imposition 2020 – Etat 1259 -

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux de 2019 pour l'année 2020.

- Taxe foncière bâtie 20,58 %
- Taxe foncière non bâtie 39,38 %

VOTE A L'UNANIMITE

3°-Subventions – Année 2020

Le Conseil Municipal, vote les subventions suivantes pour l'année 2020:

NOM DE L'ASSOCIATION	2020
Comité des Fêtes – Servaville	1 000,00 €
A.S.C.S.S. - Servaville	1 400,00 €
C.C.A.S. - Servaville	4 800,00€
Club des Anciens – Servaville	600,00 €
Coopérative Scolaire	0,00 €
A.D.M.R.	400,00 €
Union musicale de Ry	0,00 €
Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Servaville	250,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Servaville (Ste Barbe)	0,00 €
Association La Farandole Ry	50,00 €
Association ligue contre le cancer	150,00 €
Dépenses imprévues	1 350,00 €
TOTAL	10 000,00 €

VOTE A L'UNANIMITE

4°- Participations

Article 65548

NOM DE L'ETABLISSEMENT BENEFICIAIRE	2019	2020
ADAS 76	946.35 €	964.16 €
SEINE-MARITIME ATTRACTIVITE	600.00 €	- €
C.A.U.E.	130.00 €	128.00 €
INTERLUDE (Ecole de Musique)	600.00 €	300.00 €
SYNDICAT CES DARNETAL	8 000.00 €	7 478.80 €
SIVOS Région De Martainville	163 500.00 €	161 061.65 €
ASSOC DEPARTEMENTALE DES MAIRES	323.00 €	353.39 €
DEPENSES IMPREVUES	900.65 €	714.00 €
TOTAL	175 000.00 €	171 000.00 €

5°-Attribution de fonds de concours voirie – programme 2020

L'an deux mille vingt le trente juin, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en mairie, sous la présidence de Jean-Paul DUPRESSOIR, Maire.

Vu les dispositions du CGCT et notamment celles des articles L5214-1 et suivants et particulièrement de l'article L5214-16 V, dans sa rédaction issue de la loi du 13 août 2004 « Libertés et responsabilités locales »

Vu les dispositions de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu les dispositions de la loi du 13 août 2004,

Vu les statuts de la communauté de communes et la charte de voirie de la CCICV,

Vu la délibération de la Communauté de communes du 12 Décembre 2017 actant la mise en place de fonds de concours voirie et leur inscription dans les statuts de la CCICV

Considérant que la CCICV s'est vue transférer des compétences au titre notamment de l'article L5214-16-II du CGCT et notamment celle de la voirie,

Considérant que l'article L5214-16-V du CGCT dont la rédaction issue de la loi du 13 août 2004 permet, « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement », le versement d'un fonds de concours entre la communauté de communes et les communes membres,

Considérant que le versement de ces fonds est soumis aux accords concordants du conseil communautaire et des conseils municipaux exprimés à la majorité simple,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'attribuer un fonds de concours à la Communauté de communes Inter-Caux-Vexin en vue de participer au financement du programme voirie de 2020, à hauteur de 25% du montant des dépenses HT en fonctionnement et en investissement soit environ :

- **800€ en investissement pour la Rue Chemin de la Chauvelle**
- **L'imputation en investissement** s'effectuera sur le compte **2041512** « subventions d'équipements aux organismes publics »

VOTE A L'UNANIMITE

6°-Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal :

- que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n'avait pas été actualisé depuis un décret du 2 avril 1958.

- Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du Décret n°2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières.

Il propose au Conseil :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution et de transport du gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente. **Soit 126 €.**

- que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédent la publication de l'index connu au 1^{er} janvier. La recette correspondant au montant de la redevance perçue sera inscrite au compte 70323.

- que la redevance due au titre de **2020** soit fixée en tenant compte de la date à laquelle le décret précité est entrée en vigueur, et donc au prorata des huit douzièmes des mois entiers de cette année à compter de cette date.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

ADOpte A L'UNANIMITE les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution du gaz

VOTE A L'UNANIMITE

7°- Cession de terrains Mr Jean-Pierre Métais

Acquisition de terrain à l'euro symbolique, appartenant à Mr Jean-Pierre METAIS
rue des Rougemonts cadastrée section ZC n° 159 (issu de la parcelle ZC 158 p) d'une surface de 238 m².

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal :

- Pour les besoins des travaux d'élargissement rue des Rougemonts (chemin piétonnier), la commune de Servaville-Salmonville doit acquérir une parcelle de terrain à l'euro symbolique appartenant à Mr Jean-Pierre METAIS demeurant 36 avenue Hoche 93130 NOisy LE SEC, cadastrée section ZC n° 159 (issue de la parcelle ZC n° 158) d'une surface de 238 m².
- Vu le compte-rendu de Conseil Municipal du 04/04/2017 informant de la mise à disposition gratuite d'une bande de terrain pour les besoins du projet.
- Vu le plan de division – dossier R14914 en date du 28/08/2017 effectué par le Cabinet Euclyd- Eurotop – 33 Boulevard de l'Yser 76000 Rouen,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'accord ainsi conclu et d'accepter l'achat du terrain appartenant à Mr Jean-Pierre METAIS, cadastré section ZD n° 159 (issue de la parcelle section ZC n° 158), d'une surface de 238 m², tout acte à charge communale.
- d'autoriser le Maire à signer tout acte à intervenir, relatif à la vente du bien.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable concernant l'acquisition de la parcelle ZC n° 159 d'une surface de 238 m² à Mr Jean-Pierre METAIS et autorise le maire à signer tout acte à intervenir.

V- URBANISME

Déclaration préalable : Mr et Mme CORADIE CUFFEL – 115 Allée du Sud, pour une extension d'habitation de 29,21 M².

AVIS FAVORABLE

VI- INFOS DIVERSES

1°- Feu d'artifice : la commande du feu d'artifice du 13 juillet 2020 ayant été annulée, celle-ci a été reportée pour Juillet 2021 avec le prestataire Sédi. Une négociation a eu lieu pour ne pas leur verser l'acompte de 50 % demandé.

2° Terrain de boules – espace Joannès Dugelay –

Un devis de 4.000 euros a été retenu pour la société MULTIMAT comprenant le décapage, bitume et 4cm de sables de vignats rouge.

Auxquels viendront s'ajouter :

Une mise à niveau du terrain avec une mini-pelle qui s'avère nécessaire.

Fourniture de traverses : 50 unités x 24 € /traverse.

3°- Tables et bancs : espace Joannès Dugelay

Un entretien au lasure a été effectué par les services techniques.

4°- Gendarmerie : participation citoyenne

Un contact a eu lieu avec l'Adjudant Chef David MARTINE.

Ils sont prêts à venir faire une intervention à Servaville pour présenter la participation citoyenne.
Achat de panneaux à la charge de la commune.

5°- Tableau blanc école

Achat chez Manutan Collectivités pour un coût de 416 € HT.

6° Courier STGS – réseaux –

La Communauté de Communes nous a retransmis un courrier d'S.T.G.S. pour informer les administrés des problèmes provoqués par les lingettes dans les réseaux d'assainissement et qui viennent bloquer les pompes de relevage.

Il est impératif de les jeter dans les poubelles afin de ne pas porter atteinte au milieu naturel.

7°- Départ de la Directrice de l'Ecole Joseph Bara

Madame VAN DER HOEVEN ayant demandé sa mutation pour se rapprocher de son domicile, elle sera remplacée par Madame Charlotte TURPIN à la prochaine rentrée scolaire.

Contact sera pris prochainement pour la rencontrer.

8°- Départ en retraite de Mme Sylvie MARAIS

Madame Sylvie MARAIS employée pour la commune pour le ménage de l'école et au Sivos pour les maternelles faisant valoir ses droits à la retraite, il y a lieu de prévoir son remplacement à raison d'un poste de 8h/semaine minimum pour la commune.

Mr Delabos demande si Fabrice étant à mi-temps ne pourrait pas la remplacer.

Mr le Maire informe qu'il a pris contact avec l'association Relais Horizon Emploi à Darnétal pour un contrat de mise à disposition et un coût de 19.99 smic horaire avec facturation sans aucune autre charge pour la commune.

L'assemblée a émis un AVIS FAVORABLE à cette proposition.

Collecte de départ : avis favorable pour effectuer une collecte en collaboration éventuelle avec le Sivos qui lui sera remise en Septembre.

9°- Commémoration du 14 Juillet

Le feu d'artifice du 13 Juillet est annulé mais la commémoration du 14 Juillet est maintenue avec dépôt de gerbe à 11 heures.

En principe celle-ci se fera avec le maire et les adjoints sauf si tout est levé, nous serons informés le 10 Juillet prochain.

10°- Monument aux Morts

Un sinistre s'est produit au monument aux morts par un camion qui a cassé les bordures du pourtour en effectuant sa manœuvre.

Nous lui avons transmis un devis de réparation et il devait nous faire parvenir le constat.

N'ayant pas de réponse à ce jour, la facture est en cours et lui sera envoyée pour règlement.

11°- Distributeur de produits frais et légumes

Devant la demande, nous avons été relancés par la société La & La pour mise à disposition d'un distributeur qui serait rechargeable en produits 2 fois par jour.

Celui-ci pourrait être installé dans la descente du parking de la salle polyvalente près de l'école.

A charge communale : l'emplacement et l'électricité (75 €) / an avec 2 distributeurs légumes et produits frais. Une convention serait signée entre la commune et le prestataire.

CONTRE : Pierre DESOMBRE et Eric MASSET

12°- Locations de la salle polyvalente

Il y a lieu de prendre des dispositions concernant le redémarrage des locations de la salle.

Eric Masset propose de faire un contrat « post-covid ».

Une décision sera prise après les annonces du 10 Juillet prochain car à ce jour et étant donné les annonces sur les cas de Covid.19 en Normandie la réouverture semble difficile.

A ce jour 2 réservations sont notées en Aout et Septembre.

13°- Chenilles processionnelles

Il a été constaté mi-juin des nids de chenilles processionnelles situées sur des chênes situés sur les talus d'un terrain communal.

Contact a été pris avec une entreprise spécialisée mais il s'avère que le traitement est inutile arrivé à ce stade. Le traitement aurait dû être préventif et avant la naissance. Il faudrait mettre un produit qui piège tous les papillons mâles.

Suite à diverses réclamations, il a été demandé d'abattre l'arbre.

POUR 13 (sous réserve de replanter et prendre les précautions nécessaires pour la destruction)

CONTRE 1 Gabriel VERHAEGHE

VII – QUESTIONS DIVERSES

1°-*Mme BERNSTEIN* demande s'il est possible de mettre des poubelles au cimetière.
Mr VERHAEGHE doit se charger d'en ramener une.

2°-*Mme DURAND* : souhaiterait que les comptes-rendus de réunion puissent être transmis et être consultés par chaque membre du conseil municipal avant la réunion de conseil.

Mr le Maire dit qu'il s'agit des comptes-rendus de l'Inter-Caux-Vexin qui seront désormais transmis directement au domicile.

Demande d'adresser la liste avec coordonnées téléphoniques et postales des élus à tout le conseil + Mr DESOMBRE par courrier.

3°-*Mr MAUGER* : demande s'il y a des autorisations préfectorales concernant les canons à gaz ?

Mr le Maire répond que des autorisations existent jusqu'à 22 h le soir et que cela est fait pour chasser les nids de corbeaux.

Prochain conseil Municipal le MARDI 15/09/2020

La séance est levée à 00 heures.